



Compte-rendu du comité des parties prenantes de Recycler Mon Véhicule du 8 novembre 2024

Ordre du jour :

- Adoption du règlement intérieur du comité des parties prenantes (projet joint),
- Désignation d'un représentant chargé de présenter le bilan annuel de l'activité du comité des parties prenantes à la commission inter-filières,

Participants :

Recycler mon Véhicule :

Nicolas Brec , directeur général
Claire Deroche, chargée de mission
Jérôme Poirot, conseil de RMV

Collège des représentants des producteurs de véhicules :

Magali Aubry , Mercedes
Xavier Labranche, Ducati – Excusé

Collège des représentants d'opérateurs de déchets :

Patrick Poincelet – Mobilians
Mélina Bouamrirem – Federec
Jean-Pierre Labonne – Federec

Collège des représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements compétents en matière de planification ou de gestion des déchets :

André LEGER – Amorce
Sylviane Oberlé – Association des maires de France

Collège des représentants des associations de protection de l'environnement agréées et des représentants des associations de protection des consommateurs agréées

Morgane Saint-Julien – Graine Guyane

Censeur d'État

André Leprince-Granger

Décisions :

Adoption du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est adopté après l'intégration d'une modification permettant aux membres du comité des parties prenantes de se faire représenter.

Désignation d'un représentant chargé de présenter le bilan annuel de l'activité du CPP à la commission inter-filières,

Reporté au prochain conseil.

RECYCLERMONVEHICULE.FR

8 rue Germain Soufflot - Immeuble le Sésame | 78180 Montigny-Le Bretonneux
Tél : 01 30 44 08 33 | secretariat.rmv@recyclermonvehicule.fr

Association régie par la loi de 1901

Numéro RNA : W751272773 | Numéro SIREN : 924745649 | Numéro SIRET : 92474564900013 | Code NAF : 94.99Z | TVA : FR02924745649